

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Travail de fin d'études</b>
<b>Section(s)</b>	- (15 ECTS) Bachelier en Informatique et Systèmes orientation Réseaux et Télécommunications / Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Erwin DESMET	120	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
<b>Projets informatiques</b>	20h	<b>Erwin DESMET</b> <b>Antoine MALAISE</b> Johan DEPRETER Jean-Sébastien LERAT Denis MANDOUX
<b>TFE</b>	100h	<b>Erwin DESMET</b> <b>Antoine MALAISE</b> <b>Denis MANDOUX</b> <b>Thomas PETEIN</b> <b>Gianni TRICARICO</b> Joakim CHAPELLE Johan DEPRETER Gaëtan NAIZY

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
<b>Projets informatiques</b> : 20h de travaux
<b>TFE</b> : 100h de travaux

Langue d'enseignement
<b>Projets informatiques</b> : Français, Anglais
<b>TFE</b> : Français, Anglais

Connaissances et compétences préalables
Aucun prérequis.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer et informer <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés</li> </ul> </li> </ul>

- Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- Utiliser le vocabulaire adéquat
- Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques
  - Elaborer une méthodologie de travail
  - Planifier des activités
  - Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
  - Rechercher et utiliser les ressources adéquates
  - Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes
- S'engager dans une démarche de développement professionnel
  - Développer une pensée critique
  - Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel
- S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations
  - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Collaborer à l'analyse et à la mise en œuvre d'un système informatique
  - En choisissant une méthode d'analyse adaptée, exprimer une solution avec les formalismes appropriés
  - Sur base de spécifications issues d'une analyse : (1) développer une solution logicielle ; (2) mettre en œuvre une architecture matérielle
  - Assurer la sécurité du système

### Objectifs de développement durable

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Développer une méthode de travail efficace et gérer son temps face à un travail de grande ampleur en respectant les délais imposés.
- Développer une autonomie dans le travail.
- Respecter les méthodologies et règles de bonnes pratiques.
- Développer un esprit critique par rapport aux résultats obtenus.
- Rédiger un rapport de fin d'études dans les règles de l'art.
- Résumer, présenter et défendre un projet oralement.

### Contenu de l'AA Projets informatiques

- Rédaction de divers documents (cahier des charges, états d'avancement, ...) pour le travail de fin d'études.
- Analyse et réalisation du projet choisi dans le cadre du travail de fin d'études.

### Contenu de l'AA TFE

Etude et réalisation du travail de fin d'études choisi.

### Méthodes d'enseignement

**Projets informatiques** : approche par projets

**TFE** : approche par projets

### Supports

**Projets informatiques** : syllabus

**TFE** :

### Ressources bibliographiques de l'AA Projets informatiques

- Syllabus fourni : Mandoux D., *Guide à la réalisation du TFE*, HEH Campus Technique.
- Boulogne A., *Comment rédiger une bibliographie*, Editions Armand Colin, 2005.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français, Anglais
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>Présentation et défense du TFE : 60%</p> <p>Rapport du TFE : 40%</p> <p>Signature des cahiers de charges pour le 16/12 12H30 au plus tard sans quoi, une note de 0 sera attribuée pour le TFE.</p> <p>Un dépôt tardif des TFE même d'une minute, sera considéré comme une abstention et se verra attribuer une note de 0/20</p> <p>Une demande de 0 après la date de remise de rapport sera considéré comme nul et se verra attribuer de la notion Absence non justifiée.</p>

Année académique : **2022 - 2023**